

Compte-Rendu de la Réunion du Conseil Municipal du 26 mai 2009

↳ Approbation du procès-verbal de la réunion du 26 mars 2009.

Le compte-rendu de la séance est approuvé et signé par les conseillers présents.

↳ **Examen de l'ordre du jour :**

↳ Rénovation des locaux scolaires



Le maire propose aux conseillers de financer l'opération par un emprunt auprès de DEXIA (ex-Crédit Local de France) qui fait l'offre la plus intéressante. Il s'agit d'un prêt EURIBOR de 300.000 euros à durée ajustable calculée sur la base d'un taux d'intérêt de 1.23% avec des échéances reprises au taux de 4%. Le passage à taux fixe reste possible à tout moment, sans frais ni indemnités.

En raison des travaux, le préau ne pourra pas être utilisé pendant quelques mois. Nous nous organisons pour les manifestations de fin d'année : goûter des Aînés, arbre de Noël, etc...) qui se déroulaient chaque année sous ce préau. Ces dérangements ont un caractère exceptionnel et chacun comprendra qu'il y a des priorités...

↳ Terrain de football : éclairage extérieur

Comme suite aux réunions précédentes le maire confirme que des travaux de mise aux normes sont à réaliser dans les mois qui viennent. Trois devis ont été réceptionnés. La commune a retenu l'offre la moins disante des Ets GAFFET d'un montant de 16.026,40 € T.T.C.



Une subvention est accordée par le conseil général de la Somme à hauteur de 2.010 € et une autre sera sollicitée auprès de la FFF.

Dans le même domaine, les membres du conseil ont reçu du comité de l'association sportive de la commune une demande concernant la baisse de la subvention allouée au club au titre de l'année 2009. Après un large tour de table relatif au fonctionnement du club il est proposé aux conseillers de préparer une réunion avec les membres du club. Cette réunion devrait avoir lieu au cours du mois de juin.

↳ Enfouissement des réseaux : 2^{ème} tranche des travaux d'Ouille

Le S.I.E.R. a transmis à la mairie un devis de 37.655 € TTC pour la réalisation de la seconde tranche des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques. Le conseil confirme son souhait de réaliser ces travaux et donne tous pouvoirs au maire pour signer la convention avec le président du S.I.E.R.



↳ Acquisition de parcelles de terrain des établissements Porquet-Watts

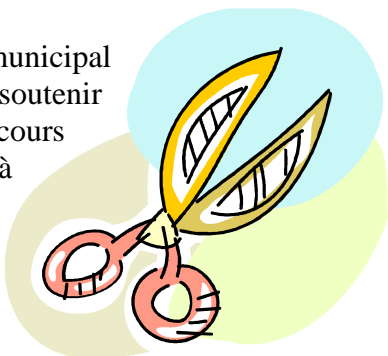
Le maire informe les membres du conseil des entretiens qu'il a eus avec la direction de l'usine. Afin de pouvoir s'agrandir sur la RN1, la direction des établissements Porquet propose à la mairie de faire l'acquisition de terrains situés entre la rue Verte et la rue de l'Eglise. Si la proposition paraît intéresser les conseillers pour la constitution d'une réserve foncière dans le village, le prix proposé semble excessif, eu égard aux projets et aux travaux en cours.

Après un large tour de table les conseillers mandatent le maire pour négocier avec le notaire et le directeur de l'entreprise afin de trouver un compromis acceptable.

Redécoupage des circonscriptions électorales

Le conseil municipal décide de soutenir l'action en cours consistant à maintenir et à conserver un député sur la 4ème circonscription. A

l'unanimité les membres du conseil adhèrent à cette démarche. Une délibération sera prise dans ce sens.



Concours des maisons fleuries :



Comme chaque année, la commune souhaite récompenser les habitants qui font des efforts pour l'embellissement de leur habitation et par conséquent de la commune.

Une note de 14 sur 20 sera accordée pour les fleurs, 3 sur 20 pour l'entretien extérieur (pelouse tondue, haies taillées, propreté...) et 3 sur 20 également pour l'harmonie générale.

C'est de la rue que les maisons seront notées. Les personnes ne souhaitant pas participer à l'opération sont invitées à se faire connaître à la mairie.

1^{er} prix : un bon d'achat de 50 €

du 2^{ème} au 5^{ème} prix : un bon de 20 €

du 6^{ème} au 10^{ème} prix : un bon de 15 €

et pour les 10 autres, un bouquet de fleurs.

La remise des prix aura lieu le lundi de la fête communale.

En Bref

SPECTACLE DE DANSE



Samedi 27 juin à partir de 15h30, dans la cour de la mairie, première représentation de l'atelier « DANSE » animé par Karine COULON. Buvette, pâtisserie, lots à gagner...

On compte sur vous, venez nombreux !

EN DIRECT DE LA ...MAIRIE

Notre adresse électronique est toujours la suivante :

hautvillers-ouville@wanadoo.fr

Vous pouvez nous écrire et faire-part de vos remarques ou de suggestions...A vos ordinateurs !!

Site internet

Un nouvel outil pour vous tous !



Nous avons le plaisir de vous inviter sur le site internet de la commune en tapant :

<http://hautvillers-ouville.fr>.

Vous y trouverez des renseignements utiles et les compte-rendus des réunions de conseils. Merci de nous faire part de votre avis...

A la date où nous écrivons ces quelques lignes, le site a été visité plus de 1885 fois....

PASSEPORT



Depuis le 27 mars 2009, la commune n'est plus compétente pour délivrer les passeports et transmettre les demandes de passeport à la sous-préfecture.

Vous devez obligatoirement vous adresser à la mairie d'ABBEVILLE.

Par contre nous conservons notre compétence en matière de recueil des demandes de cartes nationales d'identité.

MARIAGES

* Le 25 avril : **Carole GODET** et **Xavier GOURLAIN**, Rue du Pré Vert

* Le 13 juin : **Ludivine CAILLET** et **David VALOIS**, originaire de Neuilly l'Hôpital



Nous adressons à ces jeunes mariés tous nos vœux de bonheur !

SYNDICAT SCOLAIRE

Toutes informations sur le syndicat scolaire du R.P.I. à cette adresse :

buignystmaclou.sivos@orange.fr

La prochaine réunion est prévue à Buigny Saint Maclou le mardi 23 juin à 18 h.

A l'ordre du jour :

- Présentation de la nouvelle équipe enseignante
- Effectifs de la prochaine rentrée
- Bilan des sorties
- Questions diverses.

CINEMA



L'espace Ponthieu-Marquenterre qui gère le cinéma Cyrano à Crécy-en-Ponthieu bénéficie d'une subvention de la commune. Les personnes intéressées peuvent bénéficier d'un tarif réduit, soit en prenant contact avec les responsables, soit par l'intermédiaire de la mairie. Qu'on se le dise !

Adresse :

32 rue du Maréchal Leclerc
à Crécy en Ponthieu.
Tél. : 06.87.84.65.78

VIE ASSOCIATIVE

Rencontres et Loisirs

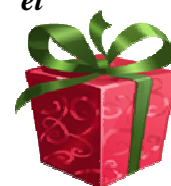


Rencontres & Loisirs

HAUVILLERS-OUVILLE

Noël 2009

La commune offre chaque année un jouet aux enfants nés en 1999 et les années suivantes. Le spectacle est quant à lui offert par l'association. Afin de n'oublier aucun enfant et compte tenu des constructions nouvelles dans le village, nous souhaitons recenser tous les enfants remplissant les conditions.



Nous vous remercions de bien vouloir
remplir et retourner l'imprimé ci-joint à
la mairie pour le 31 août au plus tard.

A titre exceptionnel, en raison des travaux,
nous ne pouvons vous préciser ni la date ni le
lieu de cette manifestation.

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES

Age 0 à 6 ans



Roselyne Mongin :
125 rue de l'Eglise.
Tel : 03.22.31.73.87

Dominique Parmentier :
210 grande Rue à Ouville.
Tel : 03.22.31.15.57

Nathalie Ternois : 210 rue de
l'Eglise. Tel : 03.22.24.09.81

Marilyne Tillier : 353 rue du
Soleil Levant à Forest l'Abbaye.

Tél. : 03.22.23.23.67

MISSION LOCALE DE LA PICARDIE MARITIME

L'objectif de la Mission Locale est d'accueillir
et d'accompagner tous les jeunes de 16 à 25
ans, sortis du système scolaire,
en leur apportant des
réponses
individualisées, selon le
niveau, les besoins, les
difficultés de chacun
avec, pour souci,
l'entrée dans la vie
active.



Les deux sites de la Mission Locale de la Picardie
Maritime (Abbeville et Friville Escarbotin)
suivent les jeunes sur les 169 communes de
l'arrondissement d'Abbeville.

Une permanence mobile sillonne les routes du
canton ; le calendrier est consultable en Mairie -
prochains arrêts à :

- Nouvion (parking en face de Shopi) le 6 juillet
et le 03 août après-midi ainsi que le 17 août ;
- Sailly-Flibeaucourt le 10 juillet et le 03 août
matin

Siège social :

82, rue Saint-Gilles – Abbeville

tél. : 03.22.20.14.14

Fax : 03.22.20.14.10

E-Mail : mlpm@mlpm.org

Vous pouvez aussi rencontrer le référent au
centre médico-social de Nouvion 54 Route
Nationale les 15 juillet, 9 septembre, 14
octobre, 18 novembre et 9 décembre après-
midi.

BON A SAVOIR...

LES JOURNEES DU PATRIMOINE SERONT ORGANISEES LES 19 ET 20 SEPTEMBRE PROCHAINS



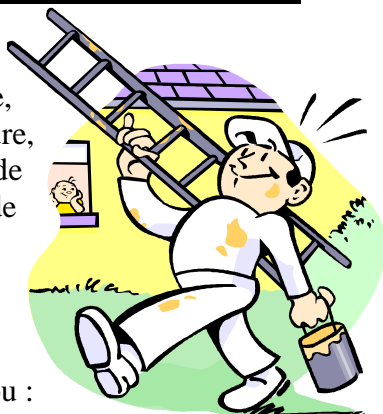
L'Association de **Valloires** propose aux
personnes âgées une pause, une alternative
temporaire de leur hébergement habituel à
l'occasion de :

- absence de famille
- congés de l'assistante de vie
- convalescence
- attente de place en maison de retraite
- vacances reposantes et calmes, ...

Pension complète en petite structure (14 chambres – 18 lits) pour personnes âgées valides ou semi-valides.

MULTISERVICES à la PERSONNE

Pour tous petits travaux de bricolage, entretien de sépulture, peinture, tonte de gazon, lavage de vitres...



Patrick Largemain

Tél./Fax :

03.22.23.30.75 ou :
06.72.62.01.19

E-mail : services-aux-particiliers@orange.fr

R.M. : 453 542 359 00014

Agrément : N/090507/F/080/S020

Devis gratuit, chèque Césu bancaire accepté

Une nouvelle association est née : **SERVICES PLUS +** (Travaux ménagers, jardinage et espaces verts, garde d'enfants tout âge, personnes âgées et/ou dépendantes, petit bricolage...) 253 rue de Menhecourt à Abbeville.
Tél. : 03.22.31.45.81

Elle a pour objectif de répondre à chacun grâce à une gamme complète de services à domicile. L'association fournit une attestation fiscale ouvrant droit à 50% de réduction d'impôt sur les dépenses réglées.

LES JARDINS DE LA BAIE



... vous proposent :

- Elagage et abattage d'arbres dangereux,
- Tonte et débroussaillage de terrain,
- Création de jardins et plantation,
- Taille de haies,
- Evacuation des déchets et broyages.

Devis gratuit. Tel : 06.13.56.73.59

NUMEROS D'URGENCE GRATUITS



SAPEURS-POMPIERS : 18

Samu : 15 (quand ça ne peut pas attendre)

Police : 17

Centre anti-poisons de Lille : 03.20.44.44.44.

Gendarmerie de Nouvion : 03.22.23.15.17

Electricité Réseau Distribution France

En cas d'urgence, dépannage électricité 24h/24 et 7j/7

0 810 333 080

Pour un raccordement : Accueil Raccordement
Electricité Picardie
0 810 34 79 48

Gaz Réseau Distribution France

En cas d'urgence, dépannage 24h/24 et 7j/7

0 810 433 080

Pour un raccordement : Accueil Gaz Naturel
raccordement et conseils
0 810 224 000

Taxi



La licence de Taxi détenue par la commune a été attribuée à Monsieur **Stéphane NORMAND**, possédant le diplôme d'état d'ambulancier. Pour tous vos transports, sanitaire, privée, discothèque, kiné, hôpitaux, aéroports...

Tél. : 03.22.24.03.11 ou 06.07.66.76.47

Ouverture des déchetteries

Les déchetteries seront fermées les jours fériés ainsi que du mercredi 24 décembre au vendredi 2 janvier 2009 inclus.

Déchetterie	Agenvillers	Noyelles s/m
Mercredi	8h30 à 12h	13h30 à 17h00
Vendredi		8h30 à 12h00 13h30 à 17h00
Samedi	13h30 à 17h00	8h30 à 12h00
Dimanche		8h30 à 12h00

Odeurs et fumées

Attention, vous êtes en infraction...

Brûler ses déchets est interdit mais surtout dangereux !!

Fumées d'incinération, émanations de produits chimiques, odeurs d'élevages, de restauration, feux de branchage, de caoutchouc, d'huile de vidange, de pneus... Toutes ces nuisances peuvent gâcher la vie de **ceux qui les subissent**. Ce problème régulièrement évoqué est une source de litiges entre voisins.

Sachez que ces feux peuvent être considérés comme une nuisance importante et que de nombreux arrêts de la Cour de Cassation condamnent les pollueurs à verser des dommages et intérêts.



Sachez aussi qu'il est interdit par le règlement sanitaire type d'éliminer soi-même ses déchets.

Pas toujours facile de se faire entendre... Vous avez aussi à votre disposition les déchetteries d'Agenvillers et de Noyelles-sur-Mer et les Points d'Apports Volontaire à proximité du nouveau cimetière.

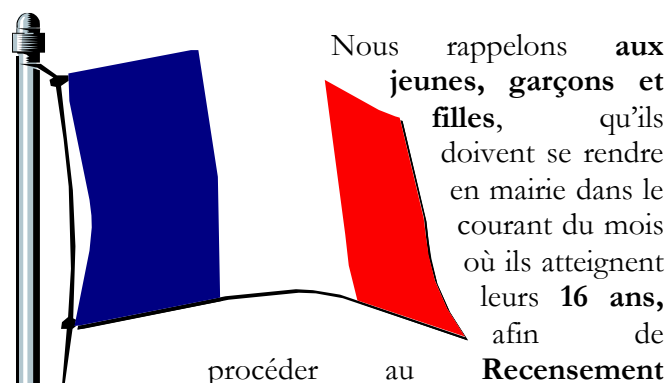
Cimetière

De nombreuses personnes se rendant régulièrement dans les deux cimetières se plaignent de dégradations ou de vols de plaques ou de fleurs.



Ces actes de vandalisme sont répréhensibles et nous ne pouvons les accepter. La gendarmerie de Nouvion a été alertée. Nous espérons que ces actions ne se renouvelleront pas.

Recensement national



Nous rappelons aux jeunes, garçons et filles, qu'ils doivent se rendre en mairie dans le courant du mois où ils atteignent leurs **16 ans**, afin de procéder au **Recensement National** (ancien Recensement Militaire). Cette démarche est **OBLIGATOIRE**. Selon les informations qui nous sont communiquées par divers organismes, notamment l'INSEE, certains d'entre vous peuvent être contactés par la mairie. Mais cette convocation n'est pas systématique... Nous vous conseillons donc de ne pas attendre d'être convoqués et de vous rendre de vous-même en mairie, munis du livret de famille.

Lors de votre recensement, une attestation vous sera remise ; cette attestation est indispensable pour toute inscription aux examens, concours, permis de conduire...